

. . . Et Si Jamais . . .

septembre 26, 2009

. . . Et si jamais les discussions à tenir entre Rome et la Fraternité St Pie X semblaient sur le point d'aboutir à un "accord pratique" non doctrinal entre les deux parties, alors tout Catholique désirant sauver son âme aurait à étudier de près cet accord, et en particulier les petits caractères, en vue de voir qui nommerait à l'avenir le chef ou les chefs et leurs successeurs dans la Fraternité désormais agréée par Rome.

On pourrait affubler ce chef de n'importe quelle appellation plaisant aux parties concernées, par exemple "Supérieur Général" ou "Prélat Personnel" ou "Aumônier Général des Galères" – n'entrons pas dans ces détails sémantiques. Le point crucial serait de savoir qui doit prendre les décisions, et qui nomme à leur poste ceux qui prennent les grandes décisions. Ce chef serait-il nommé par le Pape ou par la Congrégation du Clergé ou par n'importe quel officiel romain, ou serait-il nommé encore indépendamment de Rome, à partir de l'intérieur de la FSSPX, par exemple comme maintenant dans une élection tenue tous les 12 ans par le suffrage de 40 prêtres importants dans la FSSPX (élection prochaine en 2018) ? Pourtant que vaudrait à Rome un "accord" qui ne lui assurerait pas ce contrôle du gouvernement de la FSSPX ?

L'histoire de l'Église Catholique est parsemée d'exemples de cette lutte entre les amis et les ennemis de Dieu – en règle générale l'Église et l'État respectivement, mais plus aujourd'hui ! – pour le contrôle et la nomination des évêques catholiques. En effet, comme tout ami ou ennemi intelligent de l'Église le sait bien, les évêques sont la clef de l'avenir même de l'Église. (Mgr. Lefebvre le disait bien, au grand dam des sottises du démocratisme moderne, ce sont les évêques qui forment le peuple catholique, et non pas le peuple qui forme les évêques.)

Un exemple classique de cette lutte nous est fourni par le Concordat napoléonien de 1801, moyennant lequel la toute récente République maçonnique de France s'assura qu'elle acquerrait une influence capitale dans le choix des évêques de France. Tous les évêques qui étaient encore trop catholiques furent prestement limogés, et le cap de l'Église filait sur Vatican II. De même en 1905, alors que les francs-maçons détruisaient l'union de l'Église et de l'État en vue de mieux la persécuter, l'héroïque Pape Pie X profita de cette nouvelle et intempestive indépendance pour nommer et consacrer personnellement une poignée de neuf évêques dont pourtant le catholicisme viril effara tant les francs-maçons qu'ils se hâtèrent de revenir à la table de négociation, dès la mort de Pie X, pour élaborer une nouvelle collaboration de l'Église et de l'État dans le but essentiel de récupérer le contrôle maçonnique sur la nomination des évêques français – ainsi se retrouva le cap de Vatican II !

Le même phénomène se répéta en 1988 quand il n'y eut que la foi et le courage héroïques de Mgr Lefebvre pour sauver la FSSPX par le sacre des quatre évêques indépendamment du désaveu explicite de la Rome conciliaire comme de la République laïque. Les mêmes renards conciliaires pourraient maintenant offrir la lune pour reprendre le contrôle des quatre vilains petits canards et de leurs successeurs éventuels – aucun renard ne rechigne sur du canard laqué ! Dieu bénisse l'abbé Schmidberger et Mgr Fellay et tous leurs successeurs qui maintiendront cette sainte indépendance tant que Rome marchera à côté de ses sandales catholiques !

Kyrie eleison.